

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Arrêté du 10 mai 2010 fixant la présentation des données agrégées transmises par les organismes gérant certaines opérations de retraite en application de l'article 114 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites

NOR : MTSE1012449A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,
Vu la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites, notamment son article 114 ;
Vu le décret n° 2005-1390 du 8 novembre 2005 relatif à la transmission par les organismes gérant certaines opérations de retraites de données agrégées en application de l'article 114 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les données agrégées transmises en application de l'article 114 de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites et conformément aux dispositions du décret du 8 novembre 2005 susvisé sont présentées sous forme de tableaux statistiques dont les modèles figurent en annexe au présent arrêté.

Art. 2. – L'arrêté du 27 juin 2007 fixant la présentation des données agrégées transmises par les organismes gérant certaines opérations de retraite en application de l'article 114 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites est abrogé.

Art. 3. – La directrice de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 mai 2010.

Pour le ministre et par délégation :
*La directrice de la recherche,
des études, de l'évaluation
et des statistiques,*
A.-M. BROCAS

A N N E X E

I. – PERP ET CONTRATS À COTISATIONS DÉFINIES

Autres contrats à cotisations définies art. 83 du CGI.

Z. – **Données de cadrage.**

Z1. – Données de cadrage sur les provisions mathématiques au 31 décembre de l'année de référence.

	MONTANTS (en euros arrondis à l'unité)
Total des provisions mathématiques des contrats en cours de constitution	
Total des provisions mathématiques des contrats en cours de liquidation	

Z2. – Données de cadrage sur les cotisations au cours de l'année de référence.

	MONTANT TOTAL des versements (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE D'ADHÉRENTS	NOMBRE DE CONTRATS en cours de constitution	NOMBRE DE CONTRATS en cours de constitution avec versement non nul au cours de l'année
Total				

Z3. – Données de cadrage sur les prestations.

	MONTANT DES PRESTATIONS (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
Contrats en cours de constitution		
Rachats* (transferts de contrats et débloqués anticipés)		
Contrats en cours de liquidation		
Rentes viagères**		
VFU (rentes servies en une seule fois)*		
Sorties en capital* (pour les art. 82, PERP et PERE)		
Ligne à ne remplir que si les rentes viagères et les VFU ne sont pas discernables		
Total des rentes** (VFU + rentes viagères)		
Total des prestations (rachats + sorties en capital + rentes)		
* Au cours de l'année de référence. ** Au 31 décembre de l'année de référence.		

A. – Contrats en phase de constitution

A1. – Répartition du nombre de contrats en cours de constitution au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A1B. – Répartition du nombre de contrats en cours de constitution avec versement non nul au cours de l'année au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A2. – Répartition du nombre de nouveaux contrats constitués (y. c. transferts) depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A3. – Montant des versements totaux (1) de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

(1) Dans le cas où l'employeur effectue des versements complémentaires : versements salariés + employeurs.

A4. – Répartition du nombre de contrats en cours de constitution au 31 décembre de l'année de référence par tranche de versement annuel des adhérents (2) (en effectif).

	AUCUN versement	MOINS de 500 €	DE 500 € à 1 499 €	DE 1 500 à 2 499 €	DE 2 500 à 4 999 €	5 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
Hommes								
Femmes								
Sexe inconnu								
Total								

(2) Les adhérents qui n'ont effectué aucun versement au cours de l'année doivent être comptabilisés dans la colonne « Aucun versement ».

Ceux qui ont cotisé doivent être comptabilisés dans une des colonnes indiquant une tranche définie ou bien la colonne « Tranche inconnue ».

A5. – Répartition du montant total des provisions mathématiques (3) au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge des adhérents pour les seuls contrats en cours de constitution (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							

		MOINS de 1 000 €	DE 1 000 à 2 499 €	DE 2 500 à 4 999 €	DE 5 000 à 7 999 €	DE 8 000 à 15 000 €	DE 15 000 à 24 999 €	DE 25 000 à 49 999 €	50 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
	De 50 à 59 ans										
	60 ans ou plus										
	Age inconnu										
Total											

**B. – Contrats en phase de liquidation
(prestations versées sous forme de rente viagère) (4)**

(4) Non compris les rentes versées en une fois (VFU), qui doivent être complétées dans la partie C lorsque la distinction est possible.

« Les données renseignées dans les tableaux B portent exclusivement sur les prestations servies en rente viagère ? »

> « oui »

> « non, il n'a pas été possible d'isoler les rentes servies en une seule fois des rentes viagères. »

B1. – Nombre de bénéficiaires (5) d'une rente viagère au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

(5) Y compris bénéficiaires de la réversion de la rente.

B2. – Nombre de nouveaux bénéficiaires d'une rente viagère depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B3. – Répartition (en effectif) du nombre de bénéficiaires (6) d'une rente viagère au 31 décembre de l'année de référence selon la nature de la rente versée (il ne s'agit pas des options possibles).

	CLASSIQUE	RÉVERSION conjoint	ÉDUCATION	INVALIDITÉ	NATURE inconnue	TOTAL
Hommes						
Femmes						

	CLASSIQUE	RÉVERSION conjoint	ÉDUCATION	INVALIDITÉ	NATURE inconnue	TOTAL
Sexe inconnu						
Total						

(6) Il s'agit ici des bénéficiaires de fait : leur nombre doit être identique à celui du tableau B1.

B4. – Répartition du montant total des rentes annuelles versées sous forme de rente viagère au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B5. – Répartition du nombre de rentes viagères versées durant l'année de référence par tranche de pension annuelle (en effectif).

		MOINS de 500 €	DE 500 à 999 €	DE 1 000 à 1 999 €	DE 2 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
Hommes	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Femmes	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Sexe inconnu	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						

		MOINS de 500 €	DE 500 à 999 €	DE 1 000 à 1 999 €	DE 2 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Total							

B6. – Répartition du montant total des provisions mathématiques des seuls contrats en phase de liquidation au 31 décembre de l'année de référence par sexe et par âge (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS de 60 ans	DE 60 à 64 ans	DE 65 à 69 ans	DE 70 à 79 ans	DE 80 ANS ou plus	ÂGE inconnu	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

*C. – Contrats en phase de liquidation
(prestations versées sous forme de sortie en capital ou rente versée en une seule fois)*

Les tableaux C1 et C2 ne concernent que les produits PERP, PERE et « Autres contrats à cotisations définies relevant du régime de fiscalité art. 82 du CGI ».

Les tableaux C3 et C4 concernent potentiellement tous les produits.

Sorties en capital

C1. – Nombre de bénéficiaires de prestations versées sous forme de capital (en effectif) pour l'année de référence.

	MOINS DE 40 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes						
Femmes						
Sexe inconnu						
Total						

C2. – Répartition du montant total des prestations versées sous forme de sortie en capital versées durant l'année de référence (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 40 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes						
Femmes						
Sexe inconnu						
Total						

Rentes versées en une seule fois (VFU)

C3. – Répartition du nombre de bénéficiaires de rentes versées en une seule fois au cours de l'année de référence par tranche de montant et par sexe des bénéficiaires (en effectif).

	MOINS de 200 €	DE 200 à 800 €	DE 800 à 1 000 €	DE 1 000 à 5 000 €	PLUS DE 5 000 €	TRANCHE inconnue	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

C4. – Répartition du montant total des rentes versées en une seule fois au cours de l'année de référence par tranche de montant et par sexe des bénéficiaires (en euros arrondis à l'unité).

	MONTANT TOTAL des VFU de moins de 200 €	MONTANT TOTAL des VFU de 200 à 800 €	MONTANT TOTAL des VFU de 800 à 1 000 €	MONTANT TOTAL des VFU de 1 000 à 5 000 €	MONTANT TOTAL des VFU de plus de 5 000 €	MONTANT TOTAL des VFU de tranche inconnue	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

II. – CONTRATS À PRESTATIONS DÉFINIES

(Ces tableaux ne doivent pas contenir d'informations relatives aux dispositifs relevant du régime de fiscalité art. 82 ou 83 du CGI.)

Z. – Données de cadrage.

Z1. – Données de cadrage sur les provisions mathématiques au 31 décembre de l'année de référence.

	MONTANTS (en euros arrondis à l'unité)
Total des provisions mathématiques des contrats en cours de constitution	
Total des provisions mathématiques des contrats en cours de liquidation	

Z2. – Données de cadrage sur les cotisations au cours de l'année de référence.

	MONTANT TOTAL des versements (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE DE CONTRATS en cours de constitution	NOMBRE DE CONTRATS en cours de constitution avec versement non nul au cours de l'année
Total			

Z3. – Données de cadrage sur les prestations.

	MONTANT DES PRESTATIONS (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
Contrats en cours de constitution		

	MONTANT DES PRESTATIONS (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES
Rachats* (transferts de contrats et débloqués anticipés)		
Contrats en cours de liquidation		
Rentes viagères**		
VFU (rentes servies en une seule fois)*		
Ligne à ne remplir que si les rentes viagères et les VFU ne sont pas discernables		
Total des rentes** (VFU + rentes viagères)		
Total des prestations (rachats + rentes)		
* Au cours de l'année de référence. ** Au 31/12 de l'année de référence.		

Z4. – Données de cadrage en fonction de la nature des contrats.

			CONTRATS EN PHASE de constitution		CONTRATS EN PHASE de liquidation		
	Nombre de contrats souscrits	Nombre d'entreprises adhérentes	Montant total des versements (en euros arrondis à l'unité)	Montant des provisions mathématiques (en euros arrondis à l'unité)	Montant des provisions mathématiques (en euros arrondis à l'unité)	Montant des prestations versées sous forme de rentes viagères*** (en euros arrondis à l'unité)	Nombre de bénéficiaires de rentes viagères
Régimes différentiels à droits certains							
Régimes différentiels à droits aléatoires							
Régimes additifs à droits certains							
Régimes additifs à droits aléatoires							
Lignes à ne remplir que si les régimes additifs et différentiels ne sont pas discernables							
Régimes à droits certains							
Régimes à droits aléatoires							
Lignes à ne remplir que si les régimes à droits certains et aléatoires ne sont pas discernables							
Régimes différentiels							
Régimes additifs							
*** Non compris les rentes versées en une seule fois.							

A. – Contrats en phase de constitution

Ces tableaux sont à remplir lorsque l'information est disponible.

A1. – Répartition du nombre de contrats en cours de constitution au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A2. – Répartition du nombre de nouveaux contrats constitués (y. c. transferts) depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A3. – Montant des versements totaux (1) de l'année de référence par sexe et âge des adhérents (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

(1) Dans le cas où l'employeur effectue des versements complémentaires : versements salariés + employeurs.

A5. – Répartition du montant total des provisions mathématiques (2) au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge des adhérents pour les seuls contrats en cours de constitution (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

(2) Provisions mathématiques des contrats en phase de constitution à la clôture de l'exercice.

**B. – Contrats en phase de liquidation
(prestations versées sous forme de rente viagère) (3)**

(3) Non compris les rentes versées en une fois, qui doivent être complétées dans la partie C lorsque la distinction est possible.

« Les données renseignées dans les tableaux B portent exclusivement sur les prestations servies en rente viagère ? »

> « oui »

> « non, il n'a pas été possible d'isoler les rentes servies en une seule fois des rentes viagères. »

B1. – Nombre de bénéficiaires (4) d'une rente viagère au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

(4) Y compris bénéficiaires de la réversion de la rente.

B2. – Nombre de nouveaux bénéficiaires d'une rente viagère depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B3. – Répartition (en effectif) du nombre de bénéficiaires (5) d'une rente viagère au 31 décembre de l'année de référence selon la nature de la rente versée (il ne s'agit pas des options possibles).

	CLASSIQUE	RÉVERSION, conjoint	ÉDUCATION	INVALIDITÉ	NATURE INCONNUE	TOTAL
Hommes						
Femmes						
Sexe inconnu						
Total						

(5) Il s'agit ici des bénéficiaires de fait : leur nombre doit être identique à celui du tableau B1.

B4. – Répartition du montant total des rentes annuelles versées sous forme de rente viagère au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B5. – Répartition du nombre de rentes viagères versées durant l'année de référence par tranche de pension annuelle (en effectif).

		MOINS de 500 €	DE 500 à 999 €	DE 1 000 à 1 999 €	2 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
Hommes	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Femmes	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Sexe inconnu	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Total							

B6. – Répartition du montant total des provisions mathématiques des seuls contrats en phase de liquidation au 31 décembre de l'année de référence par sexe et par âge (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

*C. – Contrats en phase de liquidation
(prestations versées sous forme de rente versée en une seule fois)*

C3. – Répartition du nombre de bénéficiaires de rentes versées en une seule fois au cours de l'année de référence par tranche de montant et par sexe des bénéficiaires (en effectif).

	MOINS DE 200	DE 200 À 800 EUROS	DE 800 À 1 000 EUROS	DE 1 000 À 5 000 EUROS	PLUS DE 5 000 EUROS	INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

C4. – Répartition du montant total des rentes versées en une seule fois au cours de l'année de référence par tranche de montant et par sexe des bénéficiaires (en euros arrondis à l'unité).

	MONTANT TOTAL des VFU de moins de 200 euros	MONTANT TOTAL des VFU de 200 à 800 euros	MONTANT TOTAL des VFU de 800 à 1 000 euros	MONTANT TOTAL des VFU de 1 000 à 5 000 euros	MONTANT TOTAL des VFU de plus de 5 000 euros	MONTANT TOTAL des VFU de tranche inconnue	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

III. – PLAN ÉPARGNE COLLECTIF (PERCO)

Z. – Données de cadrage.

Z1. – Données de cadrage sur les encours au 31 décembre de l'année de référence.

	MONTANTS (en euros arrondis à l'unité)
Total des encours	

Z2. – Données de cadrage sur les cotisations au cours de l'année de référence.

	MONTANTS TOTAL des versements (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE d'adhérents	NOMBRE de contrats	NOMBRE de contrats avec versement non nul au cours de l'année
Total				

Z3. – Données de cadrage sur les sorties de capital.

	MONTANTS DES PRESTATIONS (en euros arrondis à l'unité)	NOMBRE de bénéficiaires
Rachats anticipés*		
Sorties en capital*		
Transfert de capital vers une société d'assurance pour conversion en une rente viagère*		
Total (rachats + sorties en capital + transferts constitutifs de rentes)		
* Au cours de l'année de référence.		

A. – Adhérents, cotisations et encours

A1. – Répartition du nombre d'adhérents au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A1B. – Répartition du nombre d'adhérents avec versement non nul au cours de l'année au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

A2. – Répartition du nombre de nouveaux adhérents (y. c. transferts) depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 30 ANS	DE 30 À 39 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

		MOINS de 1 000 €	DE 1 000 à 2 499 €	DE 2 500 à 4 999 €	DE 5 000 à 7 999 €	DE 8 000 à 15 000 €	DE 15 000 à 24 999 €	DE 25 000 à 49 999 €	50 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
	De 40 à 49 ans										
	De 50 à 59 ans										
	60 ans ou plus										
	Age inconnu										
Femmes	Moins de 30 ans										
	De 30 à 39 ans										
	De 40 à 49 ans										
	De 50 à 59 ans										
	60 ans ou plus										
	Age inconnu										
Sexe inconnu	Moins de 30 ans										
	De 30 à 39 ans										
	De 40 à 49 ans										
	De 50 à 59 ans										
	60 ans ou plus										
	Age inconnu										
Total											

B. – Bénéficiaires d'une rente viagère et montant des rentes versées

B1. – Transfert de capital constitutif des rentes.

Ces tableaux concernent les teneurs de compte.

B11. – Nombre de nouveaux souscripteurs d'une rente durant l'année de référence.

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B12. – Répartition du montant des transferts de capital constitutif des rentes acquis à titre onéreux réalisés durant l'année de référence par sexe et âge.

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B2. – Bénéficiaires et rentes versées.

Ces tableaux concernent les organismes d'assurance.

B21. – Nombre de bénéficiaires* d'une rente au 31 décembre de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

* Y compris bénéficiaires de la réversion de la rente.

B22. – Nombre de nouveaux bénéficiaires d'une rente depuis le 1^{er} janvier de l'année de référence par sexe et âge (en effectif).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B23. – Répartition du montant total des rentes annuelles versées durant l'année de référence par sexe et âge (en euros arrondis à l'unité).

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes							

	MOINS DE 60 ANS	DE 60 À 64 ANS	DE 65 À 69 ANS	DE 70 À 79 ANS	80 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Femmes							
Sexe inconnu							
Total							

B24. – Répartition du nombre de bénéficiaires d'une rente viagère durant l'année de référence par tranche de pension annuelle (en effectif).

		MOINS de 500 €	DE 500 à 999 €	DE 1 000 à 1 999 €	2 000 € ou plus	TRANCHE inconnue	TOTAL
Hommes	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Femmes	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Sexe inconnu	Moins de 60 ans						
	De 60 à 64 ans						
	De 65 à 69 ans						
	De 70 à 79 ans						
	80 ans ou plus						
	Age inconnu						
Total							

C. – Sorties en capital

C1. – Nombre de bénéficiaires d'une sortie en capital (en effectif) durant l'année de référence.

	MOINS DE 40 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes						
Femmes						
Sexe inconnu						
Total						

C2. – Répartition du montant total des sorties en capital versées durant l'année de référence (en euros arrondi à l'unité).

	MOINS DE 40 ANS	DE 40 À 49 ANS	DE 50 À 59 ANS	60 ANS OU PLUS	ÂGE INCONNU	TOTAL
Hommes						
Femmes						
Sexe inconnu						
Total						